

Marais du Vigueirat : un modèle à suivre

Mosaïque d'habitats humides méditerranéens, ce petit territoire niché entre le Grand Rhône et la plaine de la Crau regorge de richesses naturelles. Sa protection passe aujourd'hui par un projet écotouristique ambitieux et unique en Camargue.

Ulysse | 03.04.2008 à 00h00 • Mis à jour le 20.04.2010 à 14h33 |

Par Estelle Nouel

Début février. En ce premier jour d'ouverture de l'année des marais du Vigueirat, rares sont les visiteurs à s'être aventurés sur les sentiers balayés par un mistral glacial. Jean-Laurent Lucchesi, biologiste et directeur de ce site naturel protégé, ne s'en émeut pas. Il profite du moment, tapi dans un observatoire. Sur l'îlot de quatre hectares qu'il scrute à la longue-vue, un groupe de foulques plonge pour chercher des graines au fond de l'étang, des canards souchets paraded, des grands cormorans sèchent au soleil leurs ailes déployées. Un couple de sangliers et son petit traversent la digue sans troubler les oiseaux. Scène de la vie ordinaire aux marais du Vigueirat... "Ce milieu vous semble naturel, n'est-ce pas ? Et pourtant, il s'agit d'anciennes rizières entièrement réaménagées d'après un plan du XVIIIe siècle pour que les oiseaux s'y sentent bien. Nous jouons aussi sur les niveaux d'eau pour que les espèces s'y succèdent au fil des saisons. Pour le plus grand bonheur de nos visiteurs", précise Jean-Laurent Lucchesi. Le domaine, qui s'étend sur 1 000 hectares entre le Grand Rhône et la plaine de la Crau, peut se targuer d'accueillir 600 espèces végétales et 280 espèces d'oiseaux, soit la moitié de l'avifaune française. 83 d'entre elles s'y reproduisent, parmi lesquelles les 9 espèces de hérons d'Europe, la nette rousse et l'une des uniques populations naturelles d'oies cendrées. Les habitats y sont aussi d'une extrême diversité, composés d'une mosaïque de milieux allant des plus salés (sansouïre) aux plus doux (roselière).

Pourtant, ce joyau de la biodiversité fut un temps menacé par l'extension du complexe industriel portuaire de Fos-sur-Mer. Soucieux de préserver un écrin riche en ressources naturelles (voir encadré), le Conservatoire du littoral l'acquiert en 1982 puis en confie l'administration aux Amis des Marais du Vigueirat. C'est alors que notre biologiste, directeur de cette association, entre en scène. En concertation avec le Conservatoire, et à une époque où l'on parle encore peu d'écotourisme dans l'Hexagone, il choisit d'associer défense du patrimoine naturel et accueil du public avec une dimension socio-économique locale. Pour ce faire, il noue des partenariats, notamment avec le WWF France, qui lui permettent de bénéficier entre 2003 et 2007 d'un programme européen baptisé Life PROMESSE*. À la clé, un budget de 2,5 millions d'euros. La première étape a consisté à diminuer l'impact des activités humaines sur le site. Il y a deux ans, des aménagements éco-responsables ont été mis en place. Une cuve de récupération des eaux de pluie permet de réduire la consommation d'eau potable et alimente les sanitaires de six bâtiments, l'arrosage et divers nettoyages. Deux toits solaires fournissent l'essentiel de la consommation électrique du domaine, une éolienne produira bientôt le reste. Une chaudière, alimentée par du bois provenant de l'élagage des arbres de la ville d'Arles, assure le chauffage de l'ensemble des locaux. Les déchets sont recyclés. Enfin, les sentiers et observatoires des marais sont pensés pour interférer le moins possible sur la faune et de la flore. D'ici quelques mois, un nouveau parcours baptisé "Éco-futé" présentera de manière ludique aux visiteurs toutes ces installations.

Autre volet du Life, sa dimension socio-économique locale. Dans dix ans, les marais devront accueillir près de 100 000 visiteurs par an contre 20 000 actuellement. L'autre objectif est d'associer les habitants de Mas-Thibert, hameau proche de la commune d'Arles, à ce développement de l'économie touristique. L'enjeu est de taille car ce village de 1 800 habitants, tourné vers l'agriculture avec une trentaine d'exploitations (riz, vigne, élevage de taureaux, chevaux, moutons) vivote. "Dès le début du Life, notre idée a été d'orienter ce développement en soutien de l'agriculture", explique Jean-Laurent Lucchesi. Quatre éleveurs de taureaux et de chevaux de race Camargue font actuellement pâturer leurs animaux sur les marais. "Une vraie tondeuse naturelle ! Les gardians, eux, s'y retrouvent puisqu'ils bénéficient ainsi de larges espaces de qualité. Leur viande est labellisée A.O.C. Sans parler de l'intérêt des promeneurs."

Un couple d'agriculteurs de Mas-Thibert, reconverti à l'écotourisme, a aussi créé une entreprise, La Carretado (la charrette en provençal) qui assure des visites en calèche. Enfin, depuis 2006, la signature d'une convention agricole a permis l'installation d'un pêcheur. L'objectif de sa société, baptisée Lou Chambri, est de limiter le nombre d'écrevisses de Louisiane, une espèce trop envahissante. Le pêcheur a mis au point des techniques pour ramasser ces crustacés d'eau douce sans porter atteinte à la faune locale protégée comme les tortues cistudes. Ensuite, il les transforme et les commercialise sous forme de bisques. Des visites sont proposées afin de sensibiliser les touristes à ces nouvelles méthodes de pêche.

Ce n'est pas tout. Les Amis des Marais du Vigueirat comptent dix-sept employés, dont cinq originaires du bourg. En 2005, l'association a entamé une concertation ouverte à tous avec les habitants de Mas-Thibert et de la ville d'Arles, la région PACA et le WWF. Le but est d'élaborer un plan décennal de développement durable (PDDD) mis en œuvre par la population locale. Parmi les projets proposés par les habitants eux-mêmes, la création de chemins de randonnée pour relier Mas-Thibert et les marais, l'ouverture d'un restaurant et le développement des gîtes ruraux. Par ailleurs, l'association a aussi fait appel à une entreprise de réinsertion par le travail basée à Arles, Synernat 13, en charge de l'aménagement des sentiers (parcours sur pilotis, observatoires en bois et roseaux) et de l'entretien. "Cette mission permet à des personnes en difficulté de travailler sur un projet d'éco-construction. Ce qui valorise d'autant plus leurs compétences en vue d'une réinsertion professionnelle", précise Caroline Meffre, responsable des projets d'accueil du public. Jean-Laurent Lucchesi, modeste, se refuse à parler de modèle quand il évoque ce projet unique en Camargue. Et pourtant, cette région aurait tout à gagner en s'inspirant de cette belle expérience !

* Life : L'Instrument Financier pour l'Environnement de l'Union Européenne.
PROMESSE : PROjet de Management Environnemental sur un Site Sensible Écotouristique.

Pourquoi protéger les marais ?

Longtemps considérées comme des lieux insalubres, les zones humides ont bénéficié d'une première mesure de protection en 1971, à Ramsar (Iran), avec la signature d'une convention. Elle sert aujourd'hui de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Véritables magasins d'alimentation (poissons, fruits ou graines), ces zones ont une fonction vitale : elles filtrent et épurent l'eau douce, la rendant "propre" à la consommation humaine. De plus, elles jouent un rôle essentiel dans la prévention des inondations puisqu'elles retiennent les eaux de crue. C'est le cas des marais du Vigueirat, situés à l'est du Grand Rhône. Enfin, elles ont un biotope riche qui fournit depuis des millénaires une pharmacopée variée animale ou végétale dont s'inspire aujourd'hui l'industrie pharmaceutique.

Pratique

Y ALLER

TGV Paris-Arles (3 h 44). Puis par la route, prendre la D35 direction Port-Saint-Louis du Rhône pendant 20 kilomètres pour gagner Mas-Thibert. À l'entrée du village, le circuit est fléché. Une piste de deux kilomètres vous emmène jusqu'à l'espace accueil.